

## L'OFFICE DU VENDREDI SAINT

Vénérables entre tous sont les rites du vendredi saint. Leur structure générale et leur développement progressif ont été esquissés déjà dans une étude parue ici-même<sup>1</sup>. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour compléter notre premier travail, et mieux faire saisir les richesses spirituelles de cette austère célébration. Déjà le P. Bouyer s'y est appliqué dans son beau volume sur le mystère pascal, conçu comme une « méditation sur la liturgie des derniers jours de la semaine-sainte<sup>2</sup> ». Notre propos est de moindre portée : nous ne visons qu'à donner un utile commentaire des rites d'aujourd'hui, en connexion avec les antiques usages dont ils sont issus.

La première impression qu'on reçoit de l'ensemble est celle d'un groupement assez hétérogène. Il l'est en effet : La première partie garde la physionomie de l'avant-messe romaine, empreinte de noble beauté, mais simple et marquée au coin de la discrétion. L'ostension et l'adoration de la croix qui lui succèdent affectent au contraire, dans les gestes comme dans les chants, un caractère de lyrisme pathétique très saisissant. Le troisième acte de cette trilogie se résumera en une communion du seul célébrant, accompagnée de quelques rites pris à l'*Ordo missae*. L'apport préalable de l'hostie, consacrée la veille en vue de cette communion et conservée depuis au reposoir, s'est fait processionnellement, au chant solennel du *Vexilla Regis*; ce cantique à la croix rédemptrice et la mélodie du *Pater* animeront seuls le silence, souligné plutôt que rompu par les paroles

1. *La Maison-Dieu*, n. 37, pp. 93-117. Même texte dans les *Questions liturgiques et paroissiales*, 34 (1953), pp. 251-267. Nous citons d'après *La Maison-Dieu*.

2. Volume VI de la collection « *Lex orandi* » (Paris, 1945).

murmurées du prêtre à l'autel et la crécelle annonçant une brève élévation de l'hostie, avant la communion.

Tout est fini : *Et denudatur altare*, prescrit la dernière rubrique. Fin sévère, qui n'est pas sans grandeur, mais accentue le contraste avec l'*Ecce lignum* et l'exaltation dramatique des impropères.

On est manifestement en face d'un conglomérat, dont la lente formation ne se discerne que moyennant une recherche historique attentive.

### I. — L'ANTIQUE ASSEMBLÉE ALITURGIQUE

La première partie de l'office a une portée didactique, en révélant au fidèle le sens et les enseignements de la passion du Fils de Dieu. Dans son oraison du dimanche des rameaux, l'Église demandait qu'ils nous soient découverts : *passionis eius habere documenta*. Elle les dévoile ici, et leur présentation a gardé l'archaïque physionomie des réunions de prière ou *synaxes* de jadis : deux lectures de l'Ancien Testament suivies chacune d'un trait, puis chant de l'évangile; enfin solennelles oraisons pour tous les besoins de l'Église. Saint Justin en esquissait déjà la physionomie lorsque, vers l'an 150, il décrivait dans son apologie aux empereurs, la messe dominicale<sup>3</sup>.

Après la prostration initiale — *prostrato omni corpore in terram diutius*, dit un *Ordo* du X<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> — on commence la première lecture, prise au prophète Osée<sup>5</sup>.

Voici ce que dit le Seigneur : Au milieu de leurs tribulations ils se lèveront et viendront à moi au matin : « Venez — diront-ils — et retournons au Seigneur, car il nous a frappés et il nous soignera, il nous a blessés et il nous guérira. *Après deux jours il nous vivifiera, le troisième jour il nous relèvera et nous vivrons en sa présence*. Nous serons instruits et nous le suivrons pour le connaître : il a préparé sa venue

3. « On lit, autant que le temps le permet, les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes. Puis le lecteur s'arrête et le président prend la parole pour faire une exhortation et inviter à suivre les beaux exemples qui viennent d'être cités. Tous se lèvent ensuite et l'on fait des prières » (1<sup>re</sup> Apol., 65).

4. *Pontifical romano-germanique* (Hittorp, éd. de Rome, 1591, p. 47).

5. Nous donnons la traduction du P. BOUYER, *op. cit.*, p. 264).

de bon matin et il viendra à nous comme une ondée d'arrière-saison, bienfaisante pour la terre ».

Que te ferai-je, Ephraïm ? Que te ferai-je, Juda ? Votre miséricorde est comme une nuée matinale, comme la rosée qui passe avec le matin ! C'est pourquoi je me suis plaint en la personne de mes prophètes, et je les ai frappés par les paroles de ma bouche. — Tes jugements paraîtront, comme la lumière ! — Car c'est la miséricorde que j'ai voulu, et non le sacrifice, la connaissance de Dieu, plutôt que les holocaustes.

Le passage souligné est sans doute ce qui a déterminé le choix de la lecture : ses indications d'apparence chronologique évoquent facilement le triduum pascal, tel qu'on le comprenait jadis. L'Église n'a jamais méprisé les rapprochements même un peu factices, s'ils s'enrichissent de substantiels enseignements. C'est le cas ici. Le P. Bouyer a consacré à ce texte quinze pages de riche et profond commentaire qu'on méditera avec profit<sup>6</sup>. Disons seulement ici que l'idée centrale d'Osée est bien que Dieu nous sauvera « le troisième jour », c'est-à-dire sans retard, si nous approchons de lui. Mais Dieu repoussera une approche qui resterait superficielle, et un retour qui ne serait que la reprise du sacrifice rituel : ce que l'homme doit chercher, c'est Lui, et le signe authentique de cette recherche profonde, c'est notre miséricorde envers nos frères : *misericordiam volo*. Alors seulement la nation, redevenue fidèle, méritera d'être appelée « celle qui a reçu miséricorde » (Osée 2, 1).

Cette œuvre en nous de la rédemption du Christ, lui-même l'a annoncée quand, devant les murmures des pharisiens indignés de ce qu'il avait mangé à la table des publicains, il leur ripostait, citant le texte même d'Osée : « Apprenez donc ce que signifie : « C'est la miséricorde que j'ai voulu, et non le sacrifice » (Mt, 9, 13).

« *Plus quam holocausta* », ainsi s'achève dans le silence la si grave lecture.

Conformément à la tradition romaine, un chant lui fait suite, qui la commentera. On l'a emprunté au cantique d'Habacuc. Il est d'une éloquence dramatique :

Seigneur, entendant votre parole, et considérant vos œuvres,

6. *Op. cit.*, pp. 264-281.

j'ai été saisi de stupeur... Quand le temps sera venu, vous serez exposé devant tous.

Alors mon âme sera troublée : *dans la colère vous vous souviendrez de la miséricorde.*

Dieu viendra du Liban; le Saint descendra de la montagne ombragée et boisée.

Sa majesté couvrira les cieux, et *la terre sera remplie de sa gloire.*

Quel redressement! Comme ce commentaire musical de la lecture résonne déjà de la victoire du Crucifié! La gloire de son œuvre de miséricorde s'étendra sur la terre entière.

L'oraison qui suit, *Deus a quo Judas*, n'est autre que celle de la veille. Il semble bien qu'elle ne figurait pas dans l'organisation primitive de l'office. Elle est absente des plus anciens documents : l'ordo d'Einsiedeln (Andrieu<sup>7</sup> p. 271), celui de Saint-Amand (p. 471), l'ordo suburbicaine (p. 292), le Pseudo-Alcuin (Hittorp, p. 49). Elle n'est pas mentionnée dans le grégorien d'Hadrien (Lietzmann, n. 79) ce qui ne peut guère s'expliquer que par son absence de la liturgie papale jusqu'à cette époque<sup>8</sup>.

D'ordre plus concret que les pièces précédentes, son inspiration n'atteint pas à leur hauteur. Elle reste très belle cependant, par le contraste qu'elle relève entre Judas et le bon larron, entre celui qui désespéra de la miséricorde, et celui qui, du haut de son gibet, la confessa : *confessionis suae latro praemium sumpsit.*

La seconde lecture, empruntée à l'Exode, ne se situe pas sur le plan contemplatif comme la méditation d'Osée. Celle-ci évoquait le dessein de Dieu de faire enfin miséricorde à son peuple. Le chapitre de l'Exode en raconte la réalisation figurative, dans l'agneau immolé et mangé hâtivement par

7. Les *Ordines* de la semaine sainte se lisent au volume III de ses *Ordines romani*.

8. L'Hadrianum veut donner les pièces chantées par le pape. Le titre est le suivant : *Orationes quae dicendae sunt VI feria maiore in Hierusalem*. Suivent les seules oraisons des *Orationes sollemnes*. Au contraire, le sacramentaire gélasien indique deux oraisons : *Deus a quo et Judas* et *Deus qui peccati veteris*. L'une et l'autre précèdent les lectures au lieu de les suivre. Ce témoignage n'est pas celui de la grande tradition romaine.

les Hébreux, au soir de leur sortie libératrice. Ce rite, inaugurant le départ sauveur, resta pour Israël son permanent symbole, consacré par sa répétition annuelle, jusqu'à ce que vînt le véritable Agneau de Dieu qui accomplirait en sa personne le mystère de rédemption spirituelle qu'avait annoncé son antique figuration.

En rappelant le rite de l'agneau pascal, c'est à la rédemption surabondante du Christ que l'Église pense<sup>9</sup>, à l'amour qui alla jusqu'au bout, au prix payé infiniment, à la remise totale, qui exigeait la totale effusion du sang réparateur, non certes par violence subie, mais par don consenti : « Personne ne m'enlève la vie, c'est moi qui la donne, moi le pasteur, pour mes brebis. »

Dans cette partie de l'office, le sang est donc évoqué, non pas dans sa cruauté tragique, mais pour sa vertu libératrice.

Le Trait qui suit a cependant un ton plus âpre : *Eripe me, Domine, ab homine malo...* Ce psaume 139° montre le juste en butte à ses ennemis : « Ils ont formé des desseins pervers, aiguisé leur langue, tendu des filets pour me surprendre. Seigneur, protégez ma vie au jour du combat! » etc. Il n'en est que plus notable que cette pièce ne fut substituée que vers le IX<sup>e</sup> siècle seulement au *Qui habitat*<sup>10</sup> de nos complies, qui chante si calmement la remise paisible, entre les mains de Dieu, de celui qui est dans l'épreuve : *cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum et glorificabo eum.*

Que ces paroles soient à entendre du Christ lui-même s'adressant à son Père, ou bien, ce qui est beaucoup plus probable, de l'humanité se confiant au Dieu qui la sauve, elles étaient admirables de sérénité et de paix religieuse. On pense

9. Le climat est celui du Baptiste montrant dans Jésus l'Agneau « qui ôte le péché du monde » et celui de l'Apocalypse, où les élus chantent la gloire de l'Agneau immolé qui les a rachetés par son sang.

10. Le témoignage des manuscrits est intéressant. L'*Ordo* d'Ein-siedeln et celui de Saint-Amand ne prévoient encore que *Qui habitat*. C'est aussi le seul que connaisse Amalair (éd. Hanssens, II, p. 94), mais déjà l'*Ordo* suburbicaire mentionnait *Eripe me, domine, ab.* [Andrieu, p. 292]. Le Pseudo-Alcuin précisera : « Deinde more romano sequitur tractus *Qui habitat...* Canunt hîc aliqui tractum nuperrime compilatum : *Eripe me Domine* (Hittorp, p. 49). Le rédacteur de l'*Ordo* romano-germanique reprendra mot pour mot cette notice (Hittorp, p. 47). Après le X<sup>e</sup> siècle, l'éviction de *Qui habitat* est complète.

en les lisant au « *pacificans, per sanguinem crucis ejus, sive quae in ferris sive quae in caelis sunt* ».

L'époque où l'on écarta de l'office ce chant d'espérance, est à peu près celle où l'on entreprit d'éliminer de l'*Exultet* l'*O felix culpa!*

Toute avant-messe régulière comporte, après les leçons et leurs répons, la lecture d'un passage de l'Évangile. Aux jours de la Grande Semaine, l'Église n'hésite pas à chanter, de la manière solennelle que l'on sait, le récit entier de la passion. Celui de saint Matthieu, admirable de vérité concrète et de vie, est affecté au dimanche des rameaux, mais on a réservé, pour le vendredi saint, la Passion selon saint Jean, beaucoup plus grave. Elle commence, sans préambule, par l'arrestation de Jésus. Dès le principe, le mystère de sa haute figure divine domine tout le reste : « Jésus, sachant tout ce qui devait arriver, s'avança et leur dit : Qui cherchez-vous ? » Au moment de quitter le jardin : « Pierre, dit-il, remets ton épée au fourreau : ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ? » Il en sera ainsi jusqu'au bout, jusqu'à ce *Videbunt in quem transfixerunt*, si expressif du regard posé désormais sur son Sauveur par le monde racheté.

Les *Orationes sollemnes* vont enfin conclure avec ampleur l'antique synaxe. Le peuple s'était jusqu'ici tenu immobile et silencieux. Le moment de sa participation à la prière est venu. Une à une, les grandes intentions de l'Église entière lui seront proposées. Sur une injonction du diacre, tous fléchissent les genoux et prient en silence. Après quelques instants il se relèvent et restent debout. Rassemblant alors en quelque sorte les vœux de chacun, le célébrant les présente à Dieu. Il n'est pas une intention qui ait été oubliée. On a prié pour l'Église d'abord « répandue sur toute la surface de la terre »; pour tous les chrétiens, pour tous les besoins des hommes; on termine par les juifs et par les païens car, « Seigneur, vous voulez non pas la mort mais la vie des pécheurs » et c'est, en définitive, « pour l'honneur et la gloire de votre nom » que vous les agrégerez à votre Église.

\*  
\*\*

Si l'on jette un regard d'ensemble sur cette admirable synaxe, transmise de génération en génération avec un si fidèle respect depuis les premiers âges chrétiens, on constate que, jusqu'aux grandes prières finales, lectures et chants furent empruntés à l'Écriture. C'est aux sources révélées qu'on a demandé de nourrir la foi du peuple de Dieu, et de lui découvrir les inénarrables richesses de la rédemption du Christ. Elles ne sont pas toujours discernables au premier regard de quiconque lit les Écritures. C'est l'Église qui, pédagogue averti, a voulu et su choisir dans son trésor *nóva et vetera*, les confronter et les sertir.

Il semble que, dans les siècles anciens, elle ait apporté à cette mission si délicate une plus patiente application, un souci plus intérieur, dont l'exégèse des Pères nous révèle à quelle foi profonde ils s'alimentaient. Certes les grands offices de la Semaine Sainte ont été composés avec une particulière ferveur, mais il est ailleurs encore bien des richesses qu'il faut souhaiter voir reconnues et mises en valeur.

## 2. — L'ADORATION DE LA CROIX

L'adoration de la croix a toujours fait partie, à Rome, de l'office *In Parasceve*. La plus ancienne description des rites du Latran<sup>11</sup> nous montre le pape, déchaux ainsi que tous les ministres, quittant la basilique pour se rendre à Sainte-Croix de Jérusalem. Durant tout le trajet, il encense « *le bois de la précieuse croix* » reposant dans un écrin d'or orné de gemmes, elle-même toute recouverte aussi d'or et de pierres, avec, dans une cavité, un baume très odorant qui répand son parfum. Tout cela est très oriental.

Arrivé à l'église, le diacre pose sur l'autel le reliquaire.

Après l'avoir ouvert, le Seigneur apostolique se prosterne en prière devant la croix, puis la baise. Il va ensuite à son siège. Successivement, le clergé et le peuple baiseron

11. *Ordo* d'Einsiedeln (Andrieu, pp. 270-272). Le texte est reproduit dans l'article de *La Maison-Dieu*, pp. 95-98.

leur tour la relique, après l'avoir adorée. Le rite s'accomplit en silence car, « dès que la croix a été baisée par le Seigneur apostolique » commence la lecture du prophète Osée.

L'adoration de la croix s'est donc faite dès l'arrivée, avant l'office. Cette ordonnance des rites s'imposait : on ne pouvait tarder de faire hommage au bois *in quo salus mundi pependit*.

Il en sera autrement là où on aura à baiser non la relique elle-même, mais une croix ordinaire. l'*Ordo* de Saint-Amand et le sacramentaire gélasien situent déjà le rite à la fin de la synaxe, avant la communion<sup>12</sup>. Disposition définitive : l'adoration deviendra plus tard très solennelle, et la communion s'enrichira d'un rituel devenu notre *missa praesanctificationum*, mais la succession des gestes reste celle du VII<sup>e</sup> siècle.

Il est intéressant de suivre la solennisation progressive de l'hommage à la croix.

L'*Ordo de Saint-Amand* (VIII<sup>e</sup> s.) dit simplement, après avoir parlé des *orationes sollemnes* :

*et adorant sanctam crucem et communicantur omnes*

Le sacramentaire gélasien porte de même :

*adorant omnes sanctam crucem et communicant*

mais le geste d'adoration y est prévu après que les espèces préconsacrées ont été déjà posées sur l'autel.

Avec le très important *Ordo suburbicaire* (VIII<sup>e</sup> s.), destiné aux paroisses et aux environs de Rome, le rite entrera dans une phase nouvelle<sup>13</sup> :

Aussitôt après les prières solennelles, *praeparatur crux ante altare*. Lorsque ensuite le pontife a fait son hommage à la croix et tandis que le peuple l'adore et la baise, on apporte à l'autel le corps du Seigneur consacré la veille. Cependant l'adoration continue, et elle ne se fait plus en silence : « On chante sans arrêt l'antienne : *Ecce lignum crucis... venite adoremus*, avec le psaume 118<sup>e</sup> », dit la rubrique (n. 35). La procession du peuple était devenue plus nombreuse : on a donc été amené à la soutenir par le chant.

12. *La Maison-Dieu*, pp. 98-100.

13. *Ibid.*, pp. 101-103.

Un siècle plus tard le Pseudo-Alcuin, reprenant les rubriques de l'*Ordo suburbicaire*, adjoindra à l'*Ecce lignum le Crucem tuam* et une longue pièce d'origine grecque, prise au rite ambrosien <sup>14</sup>.

Enfin, dans le pontifical romano-germanique du X<sup>e</sup> siècle, les barrières ont définitivement sauté : à part l'ostension graduelle du bois sacré, tous les chants chantés aujourd'hui y sont déjà prévus, avec trois longues oraisons, à dire par les adoreurs lors de leur triple gémissement <sup>15</sup>.

L'esprit de tous ces rites n'est pas l'esprit romain. Ils n'en ont ni la sobriété, ni la mesure. Leur source d'inspiration se trahit déjà par la présence de *Agios a theos*, *Agios ischyros*, *Agios athanatos*. Nous sommes, dans les impropres, devant une importation d'éléments grecs. Après d'autres, A. Baumstark et, plus récemment, Dom Hesbert, <sup>16</sup> ont étudié leur cheminement en Italie, par la voie de la liturgie bénéventaine et des centres grecisants de la péninsule.

Ces attentives confrontations ont mis aussi en lumière que l'accueil fait, en ce jour de poignante émotion, à ces accents douloureux, ne fut pas sans discrétion. Ce que nous en avons gardé méritait de l'être : il ne se pouvait qu'on n'évoquât point, le vendredi saint, les déchirements de Celui qui, à Gethsémani, « aux jours de sa chair, présentait à Celui qui pouvait le sauver de la mort, des implorations et des supplications, avec violente clameur et des larmes » (Hébr., 5, 7) <sup>17</sup>.

14. Hittorp, p. 50.

15. Hittorp, pp. 48-49. Tous les textes sont reproduits en entier.

16. BAUMSTARK dans le *Jahrbuch f. Liturgiewiss.*, 2 (1922), 1-17; DOM HESBERT dans un article révélateur des *Ephemerides liturgicae*, 1946, pp. 103-141.

17. Le deuil de l'Église s'exprime éloquemment par la couleur noire des vêtements liturgiques. Elle est indiquée dans les *Ordines romani* depuis le VIII<sup>e</sup> siècle : *induunt se planetas fuscas*, dit l'*Ordo* de Saint-Amand (*La Maison-Dieu*, p. 98); le Pseudo-Alcuin : *induti planetis fuscis* (Hittorp, p. 49); le Pontifical romano-germanique : *vestibus quadragesimalibus indutis, scilicet planetis fuscis* (Hittorp, p. 47). L'*Ordo* de la communauté canoniale du Latran au XII<sup>e</sup> siècle porte : *induunt se episcopus et ministri casulis nigris, si habentur* (éd. Fischer, p. 55). L'usage est donc très ferme, sans être obligatoire encore. La rubrique de l'*Ordo lateranensis* montre la latitude laissée encore avant Innocent III. L'emploi de la couleur rouge se constate en maints endroits dès cette époque. Documentation très riche, dans le classique ouvrage du P. J. BRAUN, *Die liturgische Gewandung*, pp. 728-760.

## III. — LA LITURGIE DES PRÉSANCIFIÉS

Le rite par lequel s'achève ce grave office est aujourd'hui assez déconcertant<sup>18</sup>. Le retour solennel du Corps du Christ dans l'église déserte est émouvant, encore qu'on ne voie pas pourquoi il s'accompagne du *Vexilla Regis*, qui est un hymne à la croix. Pendant de longs siècles l'apport de la sainte Réserve s'est fait avec plus de simplicité, en vue de la communion distribuée à tous, nous l'avons vu, aussitôt après l'adoration de la croix : On n'attendait même pas que celle-ci fût achevée pour disposer sur l'autel les hosties, rapportées de la sacristie. C'est au milieu du moyen âge, vers le XIII<sup>e</sup> siècle, qu'on voit s'opérer une triple transformation : le privilège de communier est brusquement réservé au seul prêtre officiant; on solennise la procession de retour de l'hostie consacrée; on fait précéder la communion de rites empruntés à la messe : encensement de l'autel, *in spiritu humilitatis*, *orate fratres*, élévation de l'hostie<sup>19</sup>.

Ce dernier des trois changements s'explique par les précédents. Tant que la communion était restée générale elle n'avait pas besoin d'être solennisée : ce rite si émouvant, surtout en un pareil jour, se suffisait à lui-même. Mais dès qu'on le réduisit à n'être que la communion d'un seul, on perçut sa disproportion avec la solennité du retour du Pain consacré et la présence de tout un peuple, assistant passivement à ce complément silencieux auquel il n'a aucune part. Pour y remédier en donnant plus d'importance à cette conclusion sacramentelle de la cérémonie, on fit un choix parmi les rites et les prières de la messe, en ne retenant que ce qui n'implique pas l'idée sacrificielle. Ce faux air de messe n'est guère heureux. Il exaspérait Durand de Mende : « *nec thurificat altare, nec se inclinat ante illud, nec dicit*

18. Ce qui concerne ce délicat sujet a été exposé partiellement dans notre article de *La Maison-Dieu*, pp. 113-117 et, plus complètement, dans la *Nouvelle Revue théologique* (1954, pp. 142-154) sous le titre : *Le vendredi saint et la communion des fidèles*.

19. Le *Pater* n'est pas une addition. Il a toujours fait partie, comme préparation à la communion, du rite des présancifiés, en Orient comme en Occident.

*Orate fratres, nec In spiritu humilitatis* », prescrit-il dans son Pontifical. Il avait raison.

Mais l'élimination de ces rites artificiels ne poserait-elle pas le problème d'un retour à l'usage séculaire de la communion générale des fidèles en ce jour solennel entre tous ? La question a été posée.

Il appartiendra au Saint-Siège de la résoudre. Je ne voudrais présenter ici, en faveur d'une reprise de cette communion autrefois si solennelle, que deux considérations d'ordre pastoral :

La première est son adéquate correspondance avec cette parole de saint Paul : « Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, *c'est la mort du Seigneur que vous annoncez, jusqu'à ce qu'il vienne* » (1. Cor. 11, 26).

Je formule la seconde dans les termes mêmes où je la présentais naguère<sup>20</sup> : « On peut prédire sans hésitation que ce sera précisément la faculté de communier au corps du Christ immolé pour nous, et d'ainsi prendre une part active au mystère qui se célèbre, qui fera accourir les foules à l'office du vendredi saint. Rien n'empêcherait, au reste, d'introduire, au cours de la célébration, une brève exhortation qui prendrait place, comme à la messe, entre l'évangile de la passion et les oraisons solennelles. »

DOM BERNARD CAPELLE, O. S. B.

Abbé du Mont César.

20. Article de la *Nouvelle Revue théologique*, p. 154.